

# LES FONDAMENTAUX DE LA RÉASSURANCE

S'approprier les mécanismes de base de la réassurance.

En suivant cette formation, vous bénéficiez d'une approche complète de ce qu'est le marché de la réassurance au Luxembourg.

## FORMATIONS COURTES

### INITIATION

Ref. : 6190934

Durée :  
1 jour - 7 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 810 €  
HT

Repas inclus

## OBJECTIFS

- Maîtriser les mécanismes de la réassurance.
- Distinguer les différentes clauses de traités.

## POUR QUI ?

- Au sein des compagnies d'assurances et de réassurance, des cabinets de courtage, des mutuelles, toute personne souhaitant comprendre l'activité de la réassurance et connaître ses mécanismes.

## COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de la formation, vous serez en mesure d'analyser un contrat de réassurance et de conduire la relation avec votre réassureur.

## PROGRAMME

Les fondamentaux de la réassurance

### Définir et comprendre les finalités de la réassurance

- Les origines et l'intérêt de la réassurance.
- Le rôle de la réassurance.
- Distinguer assurance, coassurance et réassurance.
- Les différentes méthodes de réassurance.
- Le marché de la réassurance.

*Étude de cas : comparaison des paiements du réassureur en présence d'un Excess of Loss avec différentes clauses de stabilité.*

### Comprendre les mécanismes et techniques de base de la réassurance

- Connaître les différents modes de réassurance : facultative et obligatoire.
- Les réassurances proportionnelles : les clauses comptables, générales et particulières.
- Les réassurances non proportionnelles : la réassurance *Excess of Loss*, *Stop – Loss*, types de couvertures et clauses diverses.
- Le plein de conservation et le plein de souscription.

*Étude de cas : évaluation de l'impact de différentes couvertures de réassurance sur la fonction de répartition de la sinistralité annuelle de l'assureur, ainsi que sur quelques mesures de risque.*

*Exercice pratique : calcul de prime de reconstitution dans un traité Excess of Loss.*

### Maîtriser les principales clauses de traités de réassurance

- Identifier les obligations de la cédante.
- Effet et durée.
- Les comptes.
- Le droit applicable et la résolution des différends.

*Exercice pratique : application d'une clause de partage des intérêts moratoires.*

*Étude de cas : sur base d'une sinistralité observée, évaluer les récupérations obtenues par l'assureur selon différents types de traités (Quota Share, Surplus, Excess of Loss per event ou per risk, Stop Loss).*

## INTERVENANTS

Robert SOJIC  
Associé-gérant  
Logistikê